

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 26 (1964)
Heft: 2

Artikel: Le centre de cours I vient d'être mis en service. Historique du centre du cours de Riniken près Brougg
Autor: Piller, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quatre dernières semaines (travaux d'aménagement intérieurs à Riniken) ont montré que nous ne nous étions pas trompés à cet égard.

Dans le même ordre d'idées, il convient de souligner que les tâches accomplies à notre Centre de cours n'auront rien de commun avec celles poursuivies par le futur technicum agricole de Rütli/Zollikofen, contrairement à ce que certains croient par erreur. Ce que nous envisageons de faire à Riniken correspond à un enseignement du premier degré. Il ne viendrait par conséquent à l'idée de personne de prétendre qu'une école primaire peut concurrencer un technicum.

L'écho favorable qu'a déjà éveillé l'annonce des prochains cours au Centre de Riniken dans «LE TRACTEUR et la machine agricole», organe de notre association, vient fournir la preuve que les dirigeants de l'ASPT ont trouvé la bonne solution.

Historique du Centre de cours de Riniken près Brougg

par R. Piller, gérant de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs

Lors d'une séance en commun, tenue le 19 septembre 1962, le Comité directeur et la Commission technique de l'ASPT décidèrent de proposer au Comité central et à l'Assemblée des délégués de créer un Centre de cours à Riniken, petit village situé au-dessus de Brougg, et d'accorder le crédit nécessaire à cet effet. En même temps, le Secrétariat central fut habilité à conclure un contrat avec Monsieur Hermann Bühler, juge de paix, pour l'achat d'un terrain à bâtir d'environ 1000 m². La 36ème Assemblée des délégués approuva ce projet le 6 octobre 1962, sans aucune opposition.

Le fait qu'un regroupement parcellaire est actuellement en cours à Riniken souleva de grandes difficultés pour la délivrance du permis de construire. La requête visant à obtenir ce permis fut remise à l'autorité le 23 octobre 1962. Et ce ne fut que le 11 juillet 1963 que le Conseil communal de Riniken, auquel aucune responsabilité ne peut être imputée pour ce retard, put finalement être en mesure de se prononcer de façon favorable sur notre demande de construction.

Le 23 juillet 1963, nous recevions déjà le devis descriptif et estimatif à signer, qu'avait établi M.J. Schärer, entrepreneur en bâtiment. Le début des travaux fut fixé au 5 août 1963. Mais des pluies abondantes retardèrent de dix jours l'exécution de la fouille de construction. A la fin du mois de novembre, le bâtiment était sous toit. On nous permettra de mentionner ici que la période s'étendant du début des excavations à la mise sous toit fut une longue suite d'épreuves pour les nerfs ... Il y eut un moment où l'on n'avancait plus, où personne ne bougeait. Tous les coups de téléphone lancés et toutes les demandes faites en vue d'activer les travaux ne servaient à rien. D'autre part, si l'on avait maudit la pluie au début parce qu'elle paralysait le travail, on se mit à la désirer quand la construction fut sous toit, pour que les maçons puissent terminer ce qu'il leur restait à faire à l'intérieur.

Fig. 3:

La halle des démonstrations avec le coin réservé aux panoplies d'outils (à droite).



Etant donné que les travaux restant à effectuer ne concernent plus que le revêtement du plancher de la salle de théorie, l'escalier d'entrée, la remise des machines et les aménagements extérieurs, nous laisserons tomber le voile de l'oubli sur tous les incidents désagréables pour ne plus penser qu'à ce qui a été fait, même s'il s'agit d'une modeste réalisation, et à nous en réjouir.

Je tiens à remercier sincèrement Monsieur J. Schärer, notre entrepreneur, du travail accompli. Comme il se trouve malheureusement à l'hôpital depuis le début de décembre 1963, je pense que chacun voudra se joindre à moi pour lui souhaiter un prompt et complet rétablissement.

Je ne voudrais pas non plus omettre d'adresser des remerciements à Monsieur Bühler père pour la cession du terrain nécessaire à la construction du Centre de cours, laquelle cession n'est pas sans présenter pour lui de nombreux inconvénients de tout genre. Monsieur Bühler fils doit être aussi remercié pour la façon digne d'éloges dont il s'est dévoué depuis le 9 décembre 1963. En outre, nous lui sommes reconnaissants d'avoir accepté d'assumer la fonction de chef du Centre de cours, qui ne sera certainement pas une sinécure. Et cela en un temps où il est possible de bien gagner sa vie sans beaucoup de peine, ce qui mérite d'être tout particulièrement souligné.

Je m'en voudrais de ne pas remercier aussi les représentants de la commune de Riniken, qui n'ont fait aucune opposition à l'implantation de notre Centre de cours sur «leur» territoire. Par ailleurs, je suis certain que nos rapports mutuels ne pourront être qu'excellents.

Il m'est en outre agréable de remercier aussi les membres ici présents du Comité directeur, de la Commission technique et de la Commission de construction de leur largeur de vues, de leur audace et de l'appui qu'ils nous ont prêté.

Enfin, il ne me reste plus qu'à souhaiter que ce modeste bâtiment utilitaire remplisse longtemps le but qui lui a été assigné. Je demande aussi au Tout-Puissant de bien vouloir préserver ce Centre de cours et ceux qu'il abritera de tout dommage ou accident.